

Zeitschrift: Mitteilungen / Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung =
Bulletin d'information / Société suisse d'études généalogiques

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

Band: - (1987)

Heft: 30: [Édition française]

Rubrik: Nouvelles brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Proposition Battaglia B: Il s'agit pour M. Battaglia de veiller à ce que l'art. 49 des statuts de la SSEG soit bien appliqué ("La société a pour but d'encourager ses sections"). Le président se voit dans l'impossibilité de répondre à une question aussi complexe et propose de renvoyer celle-ci au comité. Il annonce en outre que ce sera précisément M. Battaglia qui dirigera la commission spéciale qui s'occupera de ce problème.

Sur proposition d'un membre présent, les discussions s'arrêtent là. L'assemblée se termine à 16.30.

* * * * *

Nouvelles brèves

- Il a probablement échappé à l'un ou l'autre membre romand que le dernier bulletin allemand (no 29) contenait un dépliant de la main de M. Mario von Moos: "Conservation et disponibilité des registres d'état civil dans les archives cantonales" (traduction). Cette publication (double feuille A 4) indique, et ceci pour chaque canton, où les registres sont déposés, comment ils peuvent être consultés et s'il existe des microfilms; il mentionne en plus la littérature à étudier. Il est vivement recommandé de détacher du bulletin ce dépliant et de le conserver précieusement.
- A la page 11 du bulletin en langue allemande, M. Kälin, président de la commission CH 91 au sein de la SSEG, informe en détail sur ses relations avec les responsables de CH 91, relations arrivées au point mort. La SSEG continue toutefois la mise sur ordinateur du "Répertoire des noms de famille suisses". Il sera peut-être possible de réaliser ce projet dans la région schwyzoise. Le contact avec deux responsables de ce canton a déjà été établi.
- A la page 4 du bulletin en langue allemande, la section bâloise présente son livre paru pour le jubilé. Il s'agit d'un volume de 176 pages contenant entre autre 69 tableaux représentant les armoiries de membres (prix frs 25.- + port).
- Sur l'initiative de M. Battaglia, président de la section bernoise, une journée d'études sur "L'élément féminin en généalogie" a été mise sur pieds. Elle se déroulera à Olten le samedi 19 septembre. Toutes les conférences seront données en allemand. Délai d'inscription: 2.9.1987; programme détaillé pages 5 & 6 du bulletin allemand.
- Le comité cherche un nouveau rédacteur pour son Annuaire. Un collaborateur compétent de langue française pour traiter les articles français serait aussi le bienvenu. S'adresser au président.
- Parmi les documents récemment intégrés dans la bibliothèque SSEG, il faut relever la "Généalogie des Trombert de Val-d'Illiez et Champéry" que M. Francis Trombert a établi sur une feuille A4 (1985).
- L'émission "Histoires de Familles" à la Radio romande vient de ce terminer. Pendant presque deux ans, les spécialistes des cantons romands ont fait connaître aux auditeurs un grand nombre de familles. Ces émissions ont été enregistrées. Sous peu, les bandes seront à disposition des membres de la SSEG. Une liste des familles traitées paraîtra dans le prochain bulletin.